

Accusé de réception en préfecture  
054-285400032-20240930-2510-1001-AR  
Date de télétransmission : 25/10/2024  
Date de réception préfecture : 25/10/2024

N/Réf. : 24/AF/VB/CTT/BH/ML

348

## **PROMOTION INTERNE LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ANIMATEUR TERRITORIAL**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L. 413-1, L. 413-3, L.413-5, L. 413-6, L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux, notamment l'article 16,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux, notamment l'article 6,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, notamment les articles 30 et 31,

Vu les propositions des autorités territoriales,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées le 14 avril 2021,

Considérant que l'application du quota de 1/2 à 8% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois des animateurs au sein de l'ensemble des établissements et collectivités affiliés au Centre de gestion permet l'inscription de 2 fonctionnaires sur la liste d'aptitude du cadre d'emplois des animateurs établie au titre de la promotion interne de l'année 2024,

Considérant la valeur professionnelle de chacun des fonctionnaires proposés, notamment leur aptitude à exercer des responsabilités de niveau plus élevé et leur capacité à accomplir des tâches d'une plus grande complexité ou nécessitant des connaissances plus étendues,

Accusé de réception en préfecture  
054-285400032-20240930-2510-1001-AR  
Date de télétransmission : 25/10/2024  
Date de réception préfecture : 25/10/2024

Considérant les demandes d'inscription sur la liste d'aptitude formulées par les fonctionnaires concernés,

Considérant que les fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude ont satisfait à l'obligation de formation de professionnalisation,

### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> AGENT BENEFICIAIRE DE LA PROMOTION INTERNE**

La liste d'aptitude au grade d'animateur territorial au titre de la promotion interne de l'année 2024 est établie comme suit :

NOM	PRÉNOM	DATE DE 1 <sup>ÈRE</sup> INSCRIPTION
CAMBAZARD	Julien	30/09/2024

### **ARTICLE 2<sup>E</sup> DELAIS ET VOIES DE RECOURS**

Le Président du Centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que

celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif

de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application « *Télérecours citoyens* » accessible à partir du site *www.telerecours.fr*

### **ARTICLE 3<sup>E</sup> PUBLICITE**

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame la Préfète de Meurthe-et-Moselle.

**Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 30 SEPTEMBRE 2024**

Pour le Président et par délégation

Le Directeur,



Alain FAIVRE

Accusé de réception en préfecture  
054-28540032-20240930-2510-1001-AR  
Date de télétransmission : 25/10/2024  
Date de réception préfecture : 25/10/2024

**Centre de Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Meurthe-et-Moselle**

**PROMOTION INTERNE**

**ETAT DES AGENTS RECRUTES PAR D'AUTRES VOIES QUE CELLE DE LA PROMOTION INTERNE  
ANIMATEURS TERRITORIAUX**

<b>DENOMINATION</b>	<b>COLLECTIVITE D'ACCUEIL</b>	<b>DATE DU RECRUTEMENT</b>	<b>Agent bénéficiaire de la promotion interne</b>
GRENIER Sébastien	VARANGEVILLE	01 03 2011	
GUILLAUME Séverine	VARANGEVILLE	01 04 2011	<b>CAP du 06/06/2019 Monsieur CHENTNICKI Gilles</b>
BEN YOUSSEF Aïcha	CTE COM DU GRAND VALLON	15 05 2011	<b>CTE COM. Orne Lorraine Confluences</b>
MONNIN Sylvain	LAXOU	01 06 2011	
CONRAUX FOULL Séverine	SAINT NICOLAS DE PORT	01 09 2011	<b>CAP du 06/06/2019 Madame ZIEGLER Pascale</b>
FLEURANCE Fabrice	SIS VALLEE DU TREY	01 09 2011	<b>LIVERDUN</b>
BENEDETTI Claire	MEXY	01 01 2012	
REGNIER Anne Sophie	MONT SAINT MARTIN	01 02 2012	<b>CAP du 06/06/2019 Madame BOUCHRA Nadia</b>
AIT BASSOU Lahoucine	CTE COM. PAYS DE LA VEZOUE	08 01 2014	<b>LUNEVILLE</b>

Accusé de réception en préfecture  
054-28540032-20240930-2510-1001-AR  
Date de télétransmission : 25/10/2024  
Date de réception préfecture : 25/10/2024

MILIADO Stéphane	MONT SAINT MARTIN	07 01 2014			
HORTEUR Géraldine	CCAS DE ESSEY LES NANCY	01.01.2016			CAP du 06/06/2019 Monsieur BOLLE Jérémy TOMBLAINE
LALLEMENT Emilie	ESSEY LES NANCY	01.01.2016			
LANZONI Anne	ESSEY LES NANCY	01.01.2016			CAP du 06/02/2020
THOMAS Mélanie	ESSEY LES NANCY	01.01.2016			Madame DOGAR Valérie
LEINERT Christina	CTE COM DES VALLEES DU CRISTAL	01.02.2016			CTE COM. ORNE LORRAINE CONFLUENCES
CARTILLONE Laurent	POMPEY	01.02.2017			CAP du 06/02/2020
NICOLI Dorothee	POMPEY	01.02.2017			Madame GALARME Christelle SAINT MAX
PINEAU Manuella	CTE COM Seille et Grand Couronné	01.03.2018			
KEPA Aurore	BOUXIERES AUX DAMES	13.03.2018			CAP du 06/02/2020
DOUDOT Florence	CTE COM Pays Colombe et Sud Toullois	01.05.2018			Monsieur JUY Cyril
BOURGUIGNON Laura	EULMONT	01.08.2018			CTE COM. MOSELLE ET MADON
MOUKAH Noura	MONT SAINT MARTIN	01.09.2018			
BENALI Nora	CCAS DE MONT SAINT MARTIN	01.09.2018			CAP du 06/02/2020
REMY Kénan	CTE COM. MOSELLE ET MADON	01.04.2019			Madame THOUVENIN Dolores NEUVES MAISONS
MORITZ Palmire	PAGNY SUR MOSELLE	01.03.2020			Madame NICOLLET Marilyne
GOSSELIN Frédéric	CTE COM MOSELLE ET MADON	01.03.2020			CTE COM. Orne Lorraine Confluentes 2021
SEMAIL Abd El Madjid	LUNEVILLE	01.06.2020			
KHELOUFI Abdelbasset	VANDOEUVRE-LES-NANCY	01.10.2020			Monsieur Mohamed KEDIM
BOULAY Gwendoline	MAXEVILLE	01.11.2020			MONT SAINT MARTIN 2022
REGAZ Taieb	VILLERUPT	01.06.2021			
HACID Kathya	PULNOY	01.12.2021			
BOUCHERAB Brahim	HOUEMONT	01/03/2022			Monsieur Jean-Michel LAVANOUX CCAS DE JOEUF


Accusé de réception en préfecture  
054-28540032-20240930-2510-1001-AR  
Date de télétransmission : 25/10/2024  
Date de réception préfecture : 25/10/2024

ANTOINE Nicolas	TOUL	01/04/2022	2023
EL AMRANI Kenny	NEUVES MAISONS	01/04/2022	Madame Perrine PERRARD
MOUROT Aurore	MESSEIN	01/07/2022	CCAS DE TOUL
SY Samira	MAXEVILLE	01/09/2022	2023
<u>Quota d'accès</u> : 8% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion			
<u>Effectifs du cadre d'emplois</u> : 59			
<u>Nombre de poste disponibles à la promotion interne 2024</u> : 2			

# Bordereau de signature

[266429] - 2024-09-28 - LA PI ANIMATEUR  
2024 - EAC - Concours et examens

Accusé de réception en préfecture  
054-285400032-20240930-2510-1001-AR  
Date de télétransmission : 25/10/2024  
Date de réception en préfecture : 25/10/2024

Signataire	Date	Annotation
Application webservice_multigest@eric.fr	22/10/2024	<b>Action : Visa</b>  Le document "Parapheur du Directeur CDG_001.docx" du dossier GED "2024-09-28 - LA PI ANIMATEUR 2024 - EAC - Concours et examens" a été soumis par FAIVRE Alain le 22/10/2024 17:07:57 pour une signature électronique.
Alain FAIVRE	22/10/2024	<b>Action : Signature</b>   Certificat au nom de <u>Alain FAIVRE</u> ( Directeur , CTRE DEP GESTION FONCTION PUB TERRITORIALE ) , émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 02 mai 2024 à 10:58 au 02 mai 2027 à 10:58.
		<b>Action : Fin de circuit</b>

Dossier de type : CDG54 // Directeur